

LE NOUVEAU PRESIDENT AU MEXIQUE E. P. GIL, SUIVRA LA POLITIQUE DE CALLES

Emilio Portes Gil est élu président provisoire du Mexique. — Il entrera en fonctions le 1^{er} décembre. — Il succède en réalité à Obregon. — Le choix du sénat et des députés.

ELECTION EN 1929

MEXICO, 26 — (S. P. A.) — Emilio Portes Gil, secrétaire de l'Intérieur, deviendra président provisoire du Mexique le premier décembre. Il compte suivre la politique de Calles et continuer à entretenir des relations amicales avec les Etats-Unis. Gil a été élu à l'unanimité hier soir, à une assemblée conjointe des députés et des sénateurs. Il a obtenu deux cent soixante-dix-sept votes. C'est le premier décembre qu'expire la durée d'office du président Calles.

Le nouveau président provisoire élu succède en réalité à Obregon, assassiné en juillet dernier. On regarde comme significatif le fait que Portes Gil est assuré pratiquement de l'appui des militaires en vue qu'il eurent une entrevue avec Calles après qu'il eut renoncé à la présidence et demandé leur appui du choix du congrès.

L'assassinat d'Obregon ne change rien au programme qu'il s'était tracé dans sa campagne, car Gil a annoncé après son élection qu'il mettrait ce programme à exécution. Après le vote, le congrès a applaudi à outrance Calles, Obregon et Gil. Une élection populaire présidentielle a été fixée pour le troisième dimanche de novembre de l'an prochain. Le président régulier qui sera élu à cette date succédera à Gil le 5 février 1929.

Portes Gil, qui fut au cours des mois derniers secrétaire de l'Intérieur, a fait connaître son intention de continuer la politique de son chef, y compris celle qui a trait à la question religieuse.

La séance du congrès fut paisible. Portes Gil sera un des rares présidents du Mexique dont la carrière a été exclusivement civile, n'ayant aucune expérience militaire. La plupart des chefs d'Etats au Mexique ont combattu soit dans l'armée régulière soit dans les forces révolutionnaires.

Avant son choix par Calles comme membre de son cabinet, Portes Gil était gouverneur de Tamaulipas, où il établit la prohibition partielle, supprima le jeu à l'argent en public et établit la première école industrielle au pays subventionnée par l'Etat pour les enfants pauvres. Il est reconnu comme un ami de l'Etat-Unis.

SON PROGRAMME
Portes Gil a fait hier soir à la presse la déclaration suivante: "Ma politique sera inspirée par les principes les plus élevés d'équité et de justice sociale. Ma tâche sera de continuer la politique édictée par le président Calles dans toutes les sections de l'administration publique et de mettre à exécution le programme social élaboré par le feu général Obregon."

UNE CAMPAGNE
Une dépêche de Vera Cruz à l'université dit que le parti socialiste de la ville de Cordoba a entrepris une campagne en faveur d'Adelberto Tejeda comme président pour une durée d'office complète qui sera inaugurée en février 1929.

UNE MANOEUVRE DES ADVERSAIRES DE L'ALLEMAGNE

CES ANCIENS ENNEMIS FONT CROIRE AU MONDE QUE L'ALLEMAGNE POSSEDE L'ARMEE LA PLUS PARFAITE DU MONDE.

BOERLITZ, Allemagne, 26. — (S. P. A.) — A la fin des manoeuvres de l'armée ici hier, le général W. Groener, ministre de la défense, a qualifié de pure manoeuvre politique les racontars à l'effet que l'Allemagne possède l'armée la plus moderne au monde. Cela vient de la part de ses anciens ennemis et a pour but de les soustraire au désarmement. "Il est notre devoir, continue le général, d'insister afin que l'Allemagne soit établie dans une position égale aux autres en matière d'armements. Il ajoute que le manque d'armes modernes à Reichswahr est compensé par le niveau élevé de son intelligence, de son habileté, de son contrôle et de son esprit de responsabilité. "Le devoir est de rendre l'armée allemande un objet de fierté et de l'empêcher d'affaiblir l'esprit de défense nationale."

Le président von Hindenburg a exprimé brièvement son accord avec les exploits des soldats et de leurs chefs.

Bénédiction d'une statue du Sacré-Coeur à Bourget dimanche

(Spécial au "Droit")
BOURGET, Ont., 26. — Dimanche prochain, le 30 septembre, à 2 heures 30 de l'après-midi, aura lieu à Bourget, Ont., la bénédiction solennelle d'une statue du Sacré-Coeur. Cette statue se dressera sur la façade de l'église entre les deux clochers. Sa Grandeur Mgr Forbes, archevêque d'Ottawa, présidera cette cérémonie, et le R. P. Charles Denzot, O.M.I., prononcera le sermon de circonstance. Tous les paroissiens de Bourget et des paroisses voisines sont invités à assister en grand nombre à cette bénédiction.

LA 9^e RÉUNION DE LA S. DES N. EST TERMINÉE

L'assemblée a été ajournée peu de temps après midi aujourd'hui. — Quelques paroles plutôt acerbes sont échangées vers la fin. — Il est de nouveau question d'une "loi générale".

DISCUSSION FRANCHE

GENEVE, 26. — La neuvième assemblée de la Société des Nations a terminé son travail et s'est ajournée peu de temps après midi aujourd'hui.

Les dernières heures de la réunion ont été marquées par un échange d'idées plutôt acerbe entre le comte Apponyi, de Hongrie, et les délégués des pays de la petite entente. Hier soir, Apponyi a approuvé la proposition d'encourager la conciliation et l'arbitrage comme moyens de régler les différends entre la Hongrie et ses voisins, mais il a rejeté une résolution de conciliation recommandant des traités de non agression et de secours mutuels. Il dit que la Hongrie, vu sa position désarmée et sans défense, ne pouvait sérieusement assumer des obligations qui seraient encourues en vertu de tels traités. Il ajoute que des traités de cette nature comportaient une réconciliation morale entre les pays contractants.

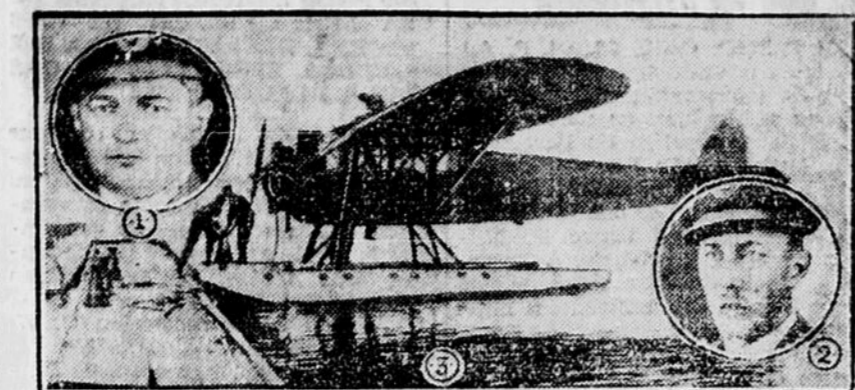
En Europe centrale, dit-il, la confiance nouvelle n'existe pas et le progrès en ce sens est lent. H. P. Commene, de Roumanie, et le Dr Stefan Ousky, de Tchécoslovaquie, ont aujourd'hui répondu au comte Apponyi. Ils ont successivement monté à la tribune et nié qu'il y eût manque d'esprit de conciliation de la part de leur pays ou de la petite entente. Ousky voit dans le discours du délégué hongrois un indice de manque de confiance dans la région du Danube. Il espère toutefois que l'esprit de la Société des Nations va prévaloir et amener l'harmonie dans tous les différends.

La "loi générale", telle qu'élaborée par Nicolas Politis, de Grèce, comme la consolidation du pacte Kellogg, a été approuvée par l'assemblée. En vertu de cette loi, les nations signataires — et toutes seraient invitées à signer — entreprendraient de régler tous les différends entre elles par des moyens pacifiques. Elles auraient recours aux commissions de conciliation, aux procédés judiciaires du tribunal international ou de tribunaux semblables ou aux services d'arbitres selon le cas. Les signataires pourraient cependant soustraire aux clauses de la loi tout différend au sujet regardé comme relevant de la juridiction purement domestique. On a décidé d'envoyer à tous les gouvernements des modèles de traités de conciliation, d'arbitrage et de non agression.

En déclarant l'assemblée close, son président, H. Zahle, ministre du Danemark en Allemagne, a loué la franchise avec laquelle certaines questions ont été discutées.

Les aviateurs en route pour Edmonton

EDMONTON, Alberta, 26. — Le commandant Gordon et le major Broadner sont arrivés à la Rivière de la Paix tard lundi après-midi, dit un message retardé du nord au Journal d'Edmonton. Les deux aviateurs ont dû partir hier soir de la Rivière de la Paix par chemin de fer et devaient arriver à Edmonton tard cet après-midi.



Le département de la Défense Nationale n'avait encore hier, reçu aucune nouvelle officielle de l'aviateur E. A. Godfrey et ses trois compagnons depuis la chute de leur avion dans la Rivière-à-la-Paix, le 15 septembre. Le major Godfrey est resté en arrière avec le mécanicien, tandis que le commandant J. L. Gordon, et le chef d'escadre N. L. S. Broadner, sont partis en avant dans le but d'atteindre un poste télégraphique. Le sergent-mécanicien Graham, aidé de Godfrey, tâchera de renflouer le moteur de la machine. (1) Le commandant L. S. Broadner; (2) Le commandant J. L. Gordon; (3) L'aviateur.

LA VENUE DE LA FROIDE SAISON AUX ETATS-UNIS DE NOUVELLES TENTATIVES DE DÉSARMEMENT

On a insisté hier à la Société des Nations sur la nécessité de nouvelles mesures de désarmement, sous le plus bref délai possible.

UNE RÉOLUTION TRÈS FROID

NEW-YORK, 26. (S.P.A.) — Les oies sauvages égarées aujourd'hui le sud, ce qui présage l'approche de l'hiver, dont le premier souffle s'est fait sentir hier dans le nord des Etats-Unis, depuis les montagnes Rocheuses à l'est jusqu'à la mer. Il a neigé en certains endroits du pays, dans la région des grands lacs, les Berkshires et les Alleghanies. Il a aussi gelé en d'autres endroits et le thermomètre est presque descendu au point de congélation.

Il a neigé pendant environ cinq minutes à Chicago. C'est la chute de neige la plus hâtive dont fassent mention les registres. En 1906 et en 1925, il a neigé le 6 octobre. Le mercure a marqué 46 degrés à New-York et il a gelé dans les banlieues. La température était de 18 degrés en dessous de la moyenne pendant la journée, mais aucun record n'a été établi, car en 1887 le thermomètre marquait 41 degrés à pareille date.

La plus basse température au pays a été enregistrée à Willingston, Dakota nord, soit 18 degrés. A Ironwood, Michigan, il est tombé une telle quantité de neige que des branches d'arbres ont été cassées.

On rapporte aussi de légères chutes de neige à Pittfield, Mass. et à Hazelton, Pa. A Hinsdale, Mass., il faisait assez froid pour geler l'eau dans les seaux.

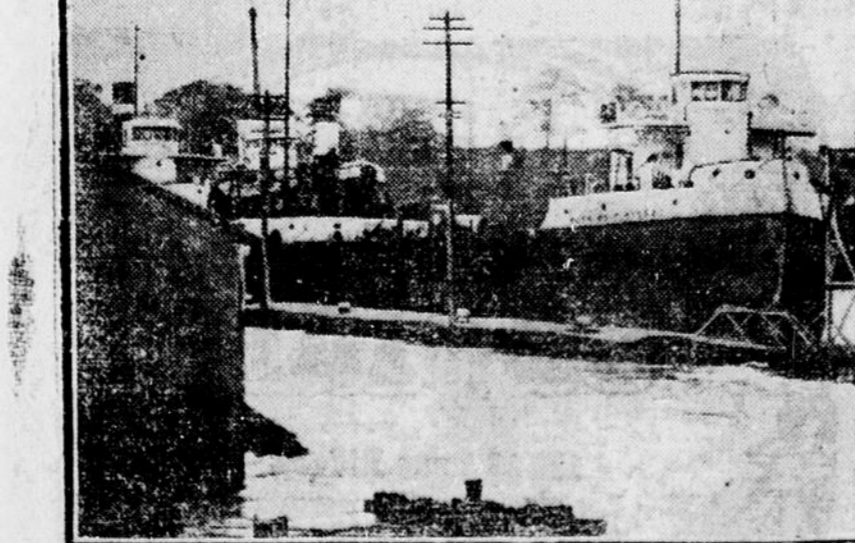
LE GOUVERNEMENT DÉMISSIONNE

STOCKHOLM, Suède, 26. (S. P. A.) — Le gouvernement du premier ministre Ekman, chef du groupe du centre, a démissionné aujourd'hui, à la suite des élections récentes, dans lesquelles le parti du gouvernement a perdu plusieurs sièges, dont celui du ministre des Affaires étrangères, Loefgren.

Les gains obtenus dimanche par les conservateurs, aux élections à la seconde chambre du parlement, font présager une crise gouvernementale, et il est possible que les conservateurs soient invités par le roi à former un nouveau cabinet. En ce cas, le choix le plus probable tomberait sur l'amiral Arvid Lindman, ancien premier ministre.

Ekman a été réélu dans Stockholm, mais son collègue, E. Loefgren, ministre des affaires étrangères et chef du petit groupe libéral, fut défait comme indépendant.

Le roi Gustave a demandé aux membres du cabinet de se maintenir en fonctions pour quelque temps. Au cours de la journée, le roi confèrera avec les chefs des divers partis et les présidents des deux chambres.



L'écluse No 13 du canal Welland, obstruée dimanche dernier par le vapeur "Doris" qui en enfonça une des vannes, était ouverte à la navigation hier soir. Le retard occasionné par l'accident impose une perte de \$500 par jour aux navires en partance et en route. Il y en avait 25 environ à Port Dalhousie, et 10 en route de ce dernier endroit au canal. La vignette ci-haut nous donne une idée de la congestion causée par cet accident.



Le prince Chichibu, héritier du trône japonais, épousera le 28 septembre, Setsuko Matsudaira, fille de l'ancien ambassadeur japonais aux Etats-Unis. On voit ici le prince, dans son uniforme de lieutenant, et à gauche la future princesse.

LA SITUATION S'AMÉLIORE DANS LA CHINE DU SUD EN DÉPIT DE LA MENACE ROUGE QUI PERSISTE

Les actes de piraterie sont moins fréquents. — Un surplus de revenus à Hong-Kong. — La province de Kwangsi commence à se reconstruire. — L'optimisme semble régner partout.

Le Canadien National donne 500 dollars pour les sinistrés

MONTREAL, 26. — En apprenant qu'un comité canadien venait de se former pour venir en aide aux sinistrés de la dernière tornade qui a dévasté les îles Dominica, Montserrat, Antigua, Nevis et St. Kitts, Sir Henry Thornton, président du Canadien National, a immédiatement câblé d'Europe à son bureau de Montréal de verser \$500 de son propre argent à ce fonds de secours. M. J. Gill Gardiner, de Brockville, Ont., directeur du Canadien National, a aussi averti M. S. R. Noble, de la Banque Royale du Canada, le trésorier honoraire du Comité de secours qu'il lui envoyait son chèque pour \$500.

Parmi ceux qui au Canada ont les premiers songé à venir en aide aux victimes de la tornade qui a passé sur les îles Sous-le-Vent furent le Canadien National et le Canadien National Steamships qui offrent un moyen de communication directe entre le Canada et les régions affectées par la tornade. Dès que la gravité de cette dernière fut connue le Canadien National offrit de transporter gratuitement à Halifax ce qu'on enverrait aux sinistrés et le Canadien National Steamships fit la même offre pour le transport par mer. Le Canadien National de cette compagnie, est parti vendredi dernier de Halifax avec le premier envoi, consistant en seize tonnes de vivres.

Le Canadien National Steamship a nommé M. C. H. Ireland, assistant du gérant général, M. Teakie, comme son représentant auprès du comité de secours.

MEXICO, 26 (S. P. A.) — Des dépêches spéciales de Vera Cruz disent que les autorités du port local ont donné ordre de retarder le départ du paquebot Havana pour la capitale de Cuba, à cause de l'ouragan à Puerto Mexico, lequel se dirige vers Vera Cruz. On ne sait si cet ouragan a causé des dommages à Puerto Mexico.

LES ROUGES (Agence Fides)
HONGKONG, Chine, 26. — Dans la Chine du sud, les prêtres sont d'avis que la situation a continué de s'améliorer dans ces derniers mois, bien qu'ils ajoutent que ce serait un erreur de croire que la menace des Rouges ait disparu en Chine.

La meilleure preuve que l'on puisse avoir de cette amélioration dans la situation, c'est que le leader de Canton, Li Chai Sum a pu se mettre en route vers le Nord dernière semaine sans crainte de soulèvement communiste, confiance qui contraste avec les craintes enrochées pendant son absence à Nankin, il y a quelques mois.

Les revenus à Hongkong sont tels que la colonie britannique se voit à même d'annoncer une majoration de revenu au-dessus des dépenses, pour la première fois depuis 1923. L'on croyait au commencement de l'année, qu'il y aurait un déficit. Les "Central Bank of China Notes" qui avaient baissé jusqu'à 60 cents pour le dollar argent par suite du coup des Rouges en novembre dernier, atteignent 91 et 92 en juillet, et l'on a décidé la réouverture de la section du change de la banque pour le 10 août.

Les actes de piraterie sont aussi moins fréquents dans ces derniers mois; le gouvernement de Canton déclare être arrivé à ce progrès important grâce à la mesure qu'il prit d'établir une patrouille navale à Bias Bay, centre bien connu des pirates.

Nous devons ajouter aux récits déjà faits des grands projets de reconstruction à Kwangsi, province à

Suite à la 2^e col. 3

LA QUESTION DU CIMENT REVIENT SUR LE TAPIS

Le sujet a occupé cette matinée les membres de la Commission du Tarif. — Il a été question entre autres choses du coût de la production du ciment.

LA DÉPRÉCIATION

A la Commission Fédérale du Tarif on a continué cet après-midi la cause du ciment, et le professeur Gilbert Jackson, de Toronto, a continué la lecture du mémoire des compagnies canadiennes de ciment au point où il l'avait interrompu lors de la journée d'hier après-midi.

Les points attaqués la veille ont été les suivants: droits sur l'importation du ciment; intérêt des gens de l'ouest à voir disparaître ces droits; production et prix du ciment au Canada depuis vingt ans; production annuelle du ciment et rendement des usines canadiennes.

Cet après-midi il s'est agi du coût de production du ciment et des profits de cette industrie; du coût et des prix dans l'est puis dans l'ouest; des obstacles que doit surmonter cette industrie canadienne; des prix canadiens, qui sont raisonnables; des motifs des compagnies canadiennes de ciment pour garder le présent tarif protecteur.

Dans la première partie M. Jackson a montré que le coût de la production a été de 79.81 pour cent pour 1925 de 85.65 p.c. en 1926 et de 85.89 p.c. en 1927. De sorte que les profits ont été de 20.19 p.c. en 1925, de 14.35 p.c. en 1926 et de 14.20 p.c. en 1927.

M. R. J. Deachman, de la Consumers' League of Canada, a constaté ces chiffres en prétendant que les frais de production ne pouvaient être évalués à plus de 75 p.c. et devaient être plus considérables. Le point surtout contesté dans les chiffres de la Canada Cement a été celui de la dépréciation qui, de 14.25 p.c. du rendement total en 1925 n'était plus que de 10.90 p.c. en 1927. M. Jackson, sur la demande de M. W.-H. Moore, président, a expliqué cette diminution ainsi: les ventes, d'une part, ayant augmenté de 1925 à 1927, et d'autre part le montant de la dépréciation étant demeuré le même, il est arrivé que le pourcentage a diminué dans la même proportion que les revenus des ventes ont augmenté.

Pendant ces mêmes années les prix du ciment, aux usines, ont été les suivants:

1925	\$1.81
1926	1.59
1927	1.50

M. Jackson explique que la réduction dans les prix vient de deux causes: accroissement de l'activité générale et l'utilisation plus générale du ciment. Mais le taux des profits a aussi diminué dans la même proportion.

Ainsi, en 1927, la compagnie faisait 21 sous de profit par baril. A présent si on enlevait le droit douanier de 28 sous le baril on ferait disparaître presque complètement ce profit, et, dans certains cas les usines devraient opérer à pertes. Cet après-midi la Commission du Tarif étudiera, sous la direction de M. Jackson les autres points du mémoire des compagnies de ciment du Canada.

LA LIBRAIRIE DU "DROIT"

LE MOIS DU ROSAIRE.
Avec octobre, nous commençons le mois du Rosaire. Cette dévotion est très répandue au sein de notre population et nul doute que nos lecteurs seront heureux d'apprendre que nous avons en mains sous les volumes qu'ils désirent, traitant de cette dévotion, de sa nature, de son histoire et de ses mérites. Nous les prions donc de bien surveiller notre annonce de demain dans laquelle nous donnerons une liste d'ouvrages sur cette dévotion.

LA JEUNE FILLE ET LA MODE; LA JEUNE FILLE ET LE PLAISIR; LA JEUNE FILLE ET LE MALAISE MODERNE; LA JEUNE FILLE SANS L'ESPRIT CHRÉTIEN.
Ces petits livres, de format moderne, pouvant facilement être mis dans une cacoche, ont une moyenne de 30 à 35 pages, et s'agrémentent d'un travail d'imprimerie clair et attrayant. Ils parlent aux yeux avant de parler à l'intelligence. Par les titres que nous venons d'énumérer on se rendra compte de la haute valeur pratique des œuvres. Chacun d'eux ne coûte au comptoir que dix sous et par poste 12 sous. On pourrait les appeler le bréviaire de la jeune fille.

LA MODE ET SES HARDIESSES. LA DANSE ET LE SPECTACLE, par le R. P. LEMAITRE.
L'auteur intitule son volume: deux questions angoissantes. Il ne pouvait pas mieux choisir. En effet, de nos jours, la mode, la danse et le spectacle sont les trois grands dangers qui menacent l'esprit chrétien. Il dédie son ouvrage aux femmes et aux jeunes filles. C'est le fruit de recherches minutieuses, d'enquêtes bien menées et d'un labeur persévérant. L'autorité religieuse la béli et des juges compétents l'on jugé digne de figurer dans toutes les bibliothèques des familles. Ces pages, sous une forme originale, disent, sans exagération comme sans faiblesse, comment doit se habiller et se distraire les femmes qui se piquent de distinction, de bon goût et d'esprit chrétien. Au comptoir 50 sous et par poste 55 sous.

LA DANSE MACABRE OU L'HEXAMERON par LEON CATHLIN.
Cet ouvrage, une toute récente nouveauté que nous venons de recevoir, fait partie de la belle collection intitulée LA NEF et publiée en vue d'exprimer les traits caractéristiques de la renaissance littéraire catholique, de débarrasser les esprits des notions fausses imposées par un laïcisme mortel, de faire pénétrer à nouveau dans l'intelligence française, la conception chrétienne de la vie. Cet ouvrage, presque purement littéraire, avec de fortes pensées saines et chrétiennes, brille d'un éclat et de la série, il n'a de l'Hexaméron que le titre et la division en six jours avec prologue et épilogue; il n'est qu'un bel ensemble d'articles originaux et sensés, bien écrits, brillants, dans lesquels l'auteur exprime ses idées sur la vie, la littérature. Au comptoir \$1.00 et par poste, \$1.05.

ADRESSE POSTALE: La Librairie du "Droit", case postale 354, Ottawa, Ont.

ABONNEMENT LOCALE: No 370, rue Dalhousie, Ottawa. Téléphone: Rideau 516.

Pronostics

TORONTO, 26. — La pression reste basse au nord et à l'est des Grands Lacs. Une dépression d'intensité assez prononcée se concentre aussi près des côtes du Labrador. La pression, est par ailleurs élevée et il fait beau et très frais dans les provinces de l'Ouest. A part quelques averses locales en Ontario et dans Québec, le temps est resté beau presque partout dans ces deux provinces. Il a gelé hier soir dans le sud-ouest-ontarien.

Pronostics: Vallée de l'Outaouais et Haut-Saint-Laurent: vents frais modérés de l'ouest; beau et frais aujourd'hui. Demain, averses locales. Maximum hier 32 Minimum durant la nuit . . . 23 A 8 heures ce matin: Prince Rupert, 56; Victoria, 52; Kamloops, 28; Calgary, 22; Edmonton, 16; Princes Albert, 26; Winnipeg, 36; Sault Ste-Marie, 38; Toronto, 35; Kingston, 40; Ottawa, 40; Montréal, 42; Québec, 43; St-Jean, N.B., 52; Halifax, 50; St-Jean, N.S., 58; Detroit, 58; New-York, 46; Charlotte, 54.

Les Nouvelles Religieuses

Evêque à Saint-Etienne
 LYON. — Mgr Jean Delay, vicaire général de Lyon et archevêque de Saint-Jean, vient d'être nommé par le Saint-Siège, évêque titulaire de Leptis et auxiliaire du cardinal Maurin, archevêque de Lyon, avec résidence à Saint-Etienne.

Mgr Delay occupe la place de vicaire général de Lyon depuis 1924 et avait été nommé prêtre de Sa Sainteté en 1925. Agé de 49 ans, Mgr Delay est entré dans les Ordres en 1902.

Mort du secrétaire de la Congrégation des Etudes
 ROME. — Il y a quelques jours ont été célébrés en l'église Saint-Joseph, via Nomentana, à Rome, les funérailles de Mgr Jacques Sinibaldi, évêque de Tibériade, secrétaire de la Congrégation des Séminaires et des Universités des Etudes.

Mgr Sinibaldi qui était âgé de 72 ans, remplissait depuis douze ans ces hautes fonctions. Il avait été auparavant, chargé par Léon XIII de la restauration du Thomisme au Portugal, et nommé professeur de philosophie à Coimbra, où il demeura quinze ans. Plus tard, Pie X l'avait nommé recteur du collège régional de Catanzaro, puis il l'avait appelé à la charge de secrétaire de la nouvelle Congrégation des Etudes.

Le regretté prêtre laisse plusieurs ouvrages très appréciés de philosophie et d'ascétique, et récemment un ouvrage, à la basilique de Montmartre, une traduction française de son beau livre sur "Le règne du Sacré-Coeur de Jésus".

Adieu au monde
 ST-SYLVESTRE, Lotb.—Mlle Béatrice Nappert, fille de M. et Mme Joseph Nappert est entrée chez les Soeurs de St-Vincent de Paul, à Halifax, N.E., et Mlle Yvonne Payeur, fille de Mme notaire J.-Amédée Payeur, est entrée chez les Soeurs de l'Hôpital Général.

Bénédiction d'un annexe
 SHERBROOKE. — Son Excellence Mgr André Cassulo, Délégué Apostolique, a béni solennellement, ces jours-ci, la nouvelle annexe du Séminaire St-Charles Borromée où il a été reçu avec enthousiasme par les élèves et le personnel. La bienvenue lui fut souhaitée par le supérieur P. J.-A. Lefebvre, P.A. qui l'a assuré des sentiments d'attachement profond et de soumission respectueuse qu'on éprouvait au Séminaire pour le Saint-Père qui représente en notre pays.

"Ces sentiments, dit Mgr le Supérieur, nous tâchons de les inculquer sans cesse dans l'esprit des élèves qui sont si heureux aujourd'hui de votre visite."

Son Excellence a répondu en disant les joies qu'il trouvait à prendre contact avec la jeunesse étudiante qui constitue un double avenir: celui de l'Eglise et celui de la Société. Je sais, dit Mgr Cassulo, que le Séminaire de Sherbrooke est sur ce rapport une pépinière splendide.

Le Délégué Apostolique a visité l'Hospice du Sacré-Coeur où il a été reçu avec non moins d'enthousiasme.

Marcel Parent, Maurice May, W. Grandiose Lachance.

M. Maurice Walsh, de Toronto, est l'hôte du Dr et de madame Harvey Châtard.

M. et madame D'Arcy McGee sont rentrés de Muskoka, où ils ont passé la saison d'été.

Le Dr et madame Lucien Larue, de Québec, se sont embarqués sur le "Mégantic", pour Paris, où ils feront un séjour de deux ans.

Mademoiselle Simonne Parent est rentrée en ville, après avoir passé l'été à la Rivière du Loup et à Québec, l'invitée de M. et de madame Georges Parent.

Mademoiselle Anne-Marie Gendron est de retour de Québec, où elle a fait un séjour de plusieurs semaines, chez sa soeur, madame Alexandre Amyot.

Le mariage de mademoiselle Gladys Leveque, fille de M. et de madame Ambrose Leveque, avec M. Charles A. Robillard, fils de M. et de madame Olivier Pagé, a été célébré samedi, le 22 septembre, à huit heures, en l'église Ste-Cécile de Montréal. La cérémonie nuptiale leur fut donnée par le R. P. J. Lucien Pagé, C.S.V., oncle du marié. M. Leveque accompagnait sa fille et M. Olivier Pagé était le témoin de son fils. Pendant la messe, Madame B. R. Trotter, d'Ottawa, soeur du marié, a chanté: "Notre-Père", de Faure, et "D'un cœur qui t'aime", Mademoiselle Berthe Cabana; "Prière à Marie", Madame Gauthier était à l'orgue. M. et madame Charles-Auguste Pagé sont partis en voyage à New-York. A leur retour, ils habitent à Montréal.

ROBILLARD-MERLEAU
 Le 18 septembre, à 8 heures, en l'église St-Joseph, le R. P. Cornélius a béni le mariage de mademoiselle Mildred Merleau, fille de M. et de madame L. H. Merleau, de Bouchette, Qué., avec M. Léon Robillard, fils de M. et de madame Robillard, de Québec. Mademoiselle Dora Villeneuve était à l'orgue.

Après la cérémonie, un déjeuner fut servi. M. et madame Robillard partirent ensuite pour un voyage en auto à New-York. A leur retour, ils prendront résidence aux appartements Champlain, rue Chapel. Pour voyager, madame Robillard portait un costume sport brun, un chapeau assorti et une parure de regard blanche. Mademoiselle Florence Merleau, de New-York, M. et madame B. Merleau, de Gracefield, M. Herman Merleau, de Maniwaki, M. et madame Gibson, de Montréal, M. Herbert Kennedy, de New-York, et M. René Ferras, de Montréal, sont venus assister à ce mariage.

AVIS. — Toutes nouvelles concernant le Carnet Mondain, pourront se communiquer par téléphone, le soir, de 7 à 8 heures, à R. 2154, ou par écrit à Case Postale, 554, "Le Droit", Ottawa, Ont.

Modification d'horaire du Pacifique Canadien
 A partir de dimanche, le 30 septembre, les trains du Pacifique Canadien quitteront Ottawa comme suit:
 Pour Montréal: 4.10 a. m., 5.20 a. m., 8.35 a. m., 3.35 p. m., tous les jours, 4.50 p. m. et 6.25 p. m. tous les jours, dimanche excepté.
 Toronto: 10.40 a. m. tous les jours, 1.30 p. m., tous les jours, dimanche excepté, et 11.00 p. m., tous les jours.
 Pembroke: 8.30 a. m., tous les jours, et 4.10 p. m., tous les jours, dimanche excepté.
 Smiths Falls et Brockville: 9.20 a. m. et 4.35 p. m. tous les jours, dimanche excepté, aussi 7.15 p. m. dimanche seulement.
 Montréal (Rive Nord): 8.10 a. m. et 5.35 p. m. tous les jours.
 Sault Ste-Marie et Minneapolis: 11.30 p. m., tous les jours.
 Winnipeg et Vancouver: 1.35 a. m. tous les jours.
 Waltham: 8.00 a. m., les mardis, jeudis et samedis, et 4.00 p. m. tous les jours, dimanche seulement.
 Prescott: 10.40 a. m. tous les jours, et 8.45 p. m. tous les jours, dimanche excepté.
 Maniwaki: 9.05 a. m., les lundis, mercredis et vendredis, 9.30 a. m., dimanche seulement, et 4.20 p. m., tous les jours, dimanche seulement.
 Pour avoir de plus amples renseignements s'adresser aux agents du Pacifique Canadien.
 J. A. MCGILL, agent général.

LA SITUATION... Suite de la 1ère page
 L'ouest de Kwangtung, que d'après les derniers rapports, la province de Kwangtung au sud-est sur la côte. jouissant de plus en plus d'un gouvernement ami de l'ordre, a pu commencer à se reconstruire. A dix endroits différents à Canton, on a commencé le travail pour élargir et améliorer les routes. En 1928, 1,000,000 de dollars ont été destinés à ce genre de travail. Des routes d'automobile de l'environ 600 milles de longueur, ont été mises en construction. Les communications par T. S. F. ont aussi été améliorées.

En général on regarde l'avenir en Chine avec un sentiment optimiste croissant. Le "Hongkong Daily Press" dit: "Il n'y a aucune raison qui justifie un grand pessimisme. Nous sommes convaincus que la Chine a passé sa crise et que le meilleur avenir lui est assuré. Elle ne rencontrera plus de difficultés."

Cependant et malgré tout, ce serait une erreur de croire que la Chine ait fini avec la menace des Rouges. Les Rouges sont en mouvement, et paraissent être bien fournis, tant d'argent que de publications de propagande. On a chaque jour des preuves que ce n'est qu'à force d'une surveillance assidue et sans trêve que l'on réussira à se protéger contre leurs attaques. On raconte de Swabue et de Hritung que plusieurs mil-

liers de Rouges errent librement sur les montagnes de ces régions, et menacent de se venger sur les Chrétiens des que le communisme aura repris son empire. Ce sont les chrétiens qui s'organisent le plus fortement contre eux.

Une preuve de l'action des Rouges à Canton c'est que l'on a dû établir la loi martiale de temps à autre et que l'on continue les perquisitions à domicile. En juillet, il y eut 24 exécutions de communistes, jusqu'au 20 du mois. En dépitant un groupe de communistes qui troublaient Hunan Sud, il y en eut une trentaine de tués et 28 furent exécutés dès qu'on les eut pris.

LA PROTECTION INSUFFISANTE À CE PASSAGE

EN RENDANT SON VERDICT SUR LA MORT DE JOHN MILLER D'HAWKESBURY. LE JURY DEMANDE QUE LE PASSAGE A NIVEAU OÙ L'ACCIDENT S'EST PRODUIT SOIT BIEN PROTÉGÉ.

"John Miller est mort dans un accident sur le passage à niveau du C. N. R., rue McGill, Hawkesbury, le 12 septembre. L'accident est dû au manque de protection suffisante au passage et ce jury recommande que des mesures soient prises pour protéger ce passage et tous les autres passages de la ville d'Hawkesbury". Tel est le verdict rendu hier soir à Hawkesbury au sujet de la mort de John Miller, tué le 12 septembre. Miller subit de graves blessures reçues une heure et demie après l'accident, à l'hôpital de Hawkesbury.

La preuve démontre qu'au moment de l'accident, le convoi roulait à une allure de 35 à 40 milles à l'heure. Le mécanicien dit avoir aperçu l'auto de Miller sur la voie à 200 pieds de distance mais n'avoir pu arrêter à temps. Il avait sonné la cloche et le sifflet de la locomotive. Le balancier du passage avait aussi fonctionné.

Il pleuvait et venait au moment de l'accident. Les témoins ont déclaré qu'en approchant du passage, l'automobiliste arrêta sa machine et repartit ensuite. Il semble qu'il n'ait pas vu le train.

Le docteur H. H. Kirby, médecin légiste, président à l'enquête. Le jury se composait de Charles Farmer, premier juré, J. J. Farmer, G. Prece, L. P. Pattee, A. Dumoulin, Charles Ménard, E. D. Campbell.

ÉMISSION DE LA GATINEAU POWER

NEW-YORK, 26. (S. P. A.) — Des offres publiques d'émissions d'obligations ont été augmentées au cours de quelques dernières semaines, indiquant hier encore une autre augmentation.

On s'attend à une offre sous peu de deux émissions de la Gatineau Power Company, une unité de l'International Paper. L'une d'elles consisterait en des débetures de sept millions et demi de dollars à six pour cent et l'autre en des obligations de sept millions neuf cent mille dollars à cinq pour cent. Les produits serviraient à rembourser la compagnie sur les débetures faites dans l'acquisition et l'agrandissement d'usines additionnelles sur la rivière Outaouais.

Les usines de la rivière Outaouais acquises par la Gatineau Power Company comprennent les deux usines à la Gaudière, qui appartiennent à la Gaudière, à l'Ottawa and Hull Power Company, et l'usine Bryson, qui a été achetée de l'Ottawa River Power Company. Les transactions furent conclues il y a quelques mois.

LES COMPAGNIES DE GAZOLINE SE FONT CONCURRENCE

TROIS NOUVEAUX POSTES DE SERVICE SERONT ÉTABLIS À OTTAWA. — LA CIE CITIES OIL SERVICE EN CONSTRUIT DEUX ET LA CIE IMPERIAL OIL, UN.

Les postes de gazoline et les relais d'autos se multiplient d'une façon étonnante dans la Capitale et ses faubourgs. Il faut penser que le commerce est très payant. Les compagnies distributrices d'essence et d'huile ne semblent pas manquer une occasion de s'établir aux angles des rues quand l'occasion s'en présente. Toutes les fois qu'une propriété est à vendre sur un site avantageux, ces compagnies surveillent leurs chances de l'acquiescer quand elles pensent y trouver leur profit. Par suite de la multiplication de pareils postes, la concurrence entre diverses compagnies est considérable. Toutes, cependant, semblent progresser.

Il en est de même pour les garages. Le nombre de garages dans la région est étonnant et de tous les garagistes, rares sont ceux qui font cession de biens. La vente d'autos à Ottawa est aussi bonne qu'à Montréal suivant certaines autorités de compagnies locales. Le nombre d'autos dans la ville et ses environs est remarquablement élevé.

NOUVEAUX POSTES
 La Cie Cities Oil Service, dont les bureaux chefs sont à Toronto, a décidé de construire un poste de gazoline à l'angle des rues Elgin et Frank sur l'ancien terrain de l'hôpital Saint-Luc. La ville consentira de vendre un coin de ce terrain pour une somme de \$15,300. Le lot a 87 pieds de façade sur 100 pieds de profondeur.

La même compagnie établira un poste de service à l'angle sud-est de la rue O'Connor et de l'avenue Laurier-ouest. L'immeuble sis à cet angle sera démolit. Il appartient à un syndicat composé des docteurs T. Leggett, M. Graham, J. G. Foster, Milton Armstrong et de MM. G. F. Francis, Alan Armstrong et Mme E. McLaughlin, de Montréal. Le prix d'achat est de \$35,000. La construction commencera aussitôt qu'il sera possible. Elle coûtera quelque \$20,000. Les maisons d'affaires qui occupent l'immeuble présentement devront déménager à la fin du présent mois. Ce sont la librairie Egoist, la Cie Diamond Taxi, Max Shulman, tailleur, Robert Shore, fruitier, et G. Madore, peintre.

Un troisième nouveau poste de service dans la ville est celui qu'éleva la Cie Imperial Oil à l'angle des rues Sussex et Dalhousie, sur l'emplacement de l'ancienne résidence de feu le maire Samuel Bingham.

La Cie Imperial Oil et la Cie Shell du Canada surtout se font concurrence pour l'établissement de relais nouveaux. Il semble maintenant que la Cie Cities Oil Service ne veuille en rien céder le pas à ses soeurs.

UNE COLLISION EN PLEIN AIR; UN AVIATEUR TUÉ

LE LIEUTENANT CORNELIUS SE TUÉ EN CALIFORNIE
 SAN DIEGO, Calif., 26. (S. P. A.) — La mort a visité une fois de plus les "trois mousquetaires" du service militaire aérien hier, en mettant fin à la brillante carrière du lieutenant W. L. Cornelius. Le lieutenant Cornelius a fait une chute mortelle à la suite de la collision de son avion avec celui du lieutenant Roger F. Williams, de Spokane, Wash., à l'aérodrome Rockwell. Les deux pilotes étaient à faire des manœuvres militaires.

Le lieutenant Williams a échappé à la mort en faisant une descente en parachute. Il n'a subi que de légères blessures.

MORT RECENTE DU CHEF
 Le lieutenant J. J. Williams, chef de ce trio aérien a été tué il y a deux semaines pendant qu'il dirigeait ses hommes dans l'exécution de périlleuses poussées aériennes.

Le lieutenant Irving A. Woodring est l'unique survivant de ce trio. Les lieutenants Cornelius, Williams et Woodring étaient membres de l'escadron aérien qui accompagnait le colonel Charles Lindbergh, à Ottawa hier dernier, à l'occasion des fêtes jubilaires de la Confédération.

Le lieutenant J. T. Johnson a été le premier du groupe à disparaître alors que son avion vint en collision avec celui de Woodring à l'aérodrome Lindberg.

Johnson, Cornelius et Woodring étaient tous trois amis intimes et reçurent leur entraînement aérien à la même école. Le lieutenant Woodring, avait été grandement affecté par la mort du lieutenant Johnson. Il n'avait pas volé à Ottawa après l'accident.

UNE POUDRIÈRE FAIT EXPLOSION

MELILLA, Maroc espagnol, 26 (S.P.A.) — Une nouvelle explosion ce matin et que bon nombre de personnes ont été tuées ou blessées. Quarante hommes auraient perdu la vie.

MONTREAL, 26. — Mgr Ignace Dubowski, décoré par le gouvernement polonais pour la bravoure dont il fit preuve dans le soin des blessés sur le champ de bataille, lors des troubles entre les forces communistes polonaises et russes, au cours des premières années de la révolution russe, est arrivé ici hier. Il est en route pour l'ouest canadien, où il visitera un certain nombre de fermiers polonais.

ON LE RETROUVE

ORILLIA, 26. — John Avers, jeune homme d'Orillia qui était perdu dans les bois du nord de la rivière Severn, a été découvert hier près du pont du C. P. R. à Severn Falls.

exacte n'en est pas encore décidé. Les présidents sont R. L. McAll, de l'association américaine et W. H. Hewlett, de Hamilton, du collège canadien.

REUNION CONJOINTE DES ORGANISTES

Pour la première fois dans leur histoire, l'Association nationale des Organistes de l'Ontario et le Collège canadien des Organistes tiendront une réunion conjointe à Toronto l'été prochain. La date

L'AUDITION DE LA RÉCLAMATION IRVINE CONTINUE

W. J. IRVINE, QUI RECLAME \$47,000 POUR L'EXPROPRIATION DE SA PROPRIÉTÉ DE LA RUE SPARKS, DÉCLARE QUE LA CIE OTTAWA ELECTRIC AND GAS LUI A DÉJÀ OFFERT \$50,000.

La Cour de l'Échiquier continue aujourd'hui l'audition de la réclamation de W. J. Irvine, tabaciste, au montant de \$47,000 comme compensation à l'expropriation de son immeuble sur la rue Sparks par le gouvernement fédéral. Cette audition s'est ouverte hier après celle de la réclamation de la succession C. W. Bangs au montant de \$367,980.

W. J. Irvine dit qu'il occupait l'immeuble depuis 45 ans avant d'être exproprié. Il s'en porta acquéreur en 1908 pour la somme de \$30,000. Cinq ans plus tard, la Cie Ottawa Electric and Gas lui offrit, dit-il, la somme de \$50,000 pour le même immeuble.

M. Irvine dit qu'il percevait annuellement \$2,400 en loyers et il en tirait un revenu net de \$4,200 annuellement. Il croit que l'immeuble lui valait \$100,000.

M. Irvine insiste également sur la position commerciale très avantageuse de l'immeuble, disant qu'il regrette de ne pouvoir, en changeant de location, emmener avec lui le commerce qu'il faisait auparavant.

Il ajoute que l'immeuble plus de \$75 de réparations à l'immeuble depuis 20 ans. "Les murs en étaient aussi solides que le gouvernement libéral, dit-il."

Nelson D. Porter, agent d'immeubles, dit qu'il évalue la propriété Irvine à \$71,000.

BUT DE L'AUDITION
 L'audition actuelle en cour de l'Échiquier devant le juge McLea a pour but de déterminer les montants à payer aux propriétaires expropriés pour faire place à un parc de la Confédération. Les réclamations s'élevaient à \$558,000 et comprennent la réclamation de la succession C. W. Bangs, au montant de \$367,980 celle de la succession Mathewman, au montant de \$145,000 et celle de W. J. Irvine, au montant de \$47,000.

W. N. Tilley, C.R., occupe pour la Couronne, assisté de A. Greene, C.R. et de E. J. Daly, Eugène Lafleur, C.R., occupe pour la succession Bangs, Harold Fisher, C.R., pour Irvine.

LA RÉCLAMATION BANGS
 Lors de l'audition de la réclamation Bangs, l'architecte W. E. Noffke, appelé à témoigner, déclare qu'il a évalué la propriété Bangs à \$61,573 en 1927.

C. W. Ross, témoin de la Couronne, est d'avis que la propriété Bangs n'était pas située dans un endroit aussi commercial que les immeubles voisins.

Il affirme qu'avant l'expropriation, les immeubles Bangs, Irvine et Mathewman étaient dans un état assez piteux au point de vue apparence. M. Ross dit que les locataires des Bangs Chambers ont reçu des compensations au montant de \$37,952 lors de l'expropriation. L'expert dit qu'il évalue la propriété Bangs à \$245,000, soit \$122,000 de moins que les réclamants.

Pour prouver sa thèse, M. Ross apporte des chiffres. Il dit que depuis 1918, la moyenne du prix d'un pied carré de façade a été de \$2,928 pour le côté nord de la rue Sparks depuis Bank à Elgin et de \$2,750 pour le côté sud durant la même période.

M. Ross fixe une valeur de \$3,114 par pied de façade de la propriété Bangs sur la rue Sparks. M. Ross dit qu'il considère que la propriété sur la rue Sparks à l'ouest d'Elgin et au sud de la rue a une plus grande valeur que la propriété à l'est d'Elgin et sur le côté nord.

LE P. M. BALDWIN A ÉTÉ INVITÉ

LONDRES, 26. — Le premier ministre Stanley Baldwin et tous les membres du cabinet ont été invités au dîner qui sera offert le 10 octobre par le Canada Club au premier ministre Mackenzie King du Canada. Ce sera la seule réception à laquelle assistera M. King en Angleterre, où il ne passera qu'une semaine. Il espère pendant ce temps visiter le pays. L'hon. P. C. Larkin, haut commissaire du Canada, présidera le dîner, qui aura lieu à l'Hotel Savoy.

Nouvelle commande de locomotives pour le Canadien National

MONTREAL, 26. — Le Canadien National vient de placer de nouvelles commandes de locomotives. La Canadian Locomotive Company, de Kingston, Ont., vient de recevoir un ordre du réseau national pour 15 locomotives du type Santa-Fe 2-1-1.

La Montreal Locomotive Works a reçu aussi une commande du réseau national pour dix locomotives à 8 roues en outre de la commande déjà reçue pour 20 locomotives du type du nord connues comme classe des 6100.

Les commandes données jusqu'ici s'élevaient à 56 locomotives qui seront mises à l'usage du fret.

SEIZE TEMOINS SONT APPELES

OWEN SOUND, Ont., 26. — Plus de seize témoins ont été appelés à déposer à l'enquête dans la cause de F. McLean, chauffeur sur le navire Manasoo, qui s'est noyé. Le bateau a sombré au large de l'île Griffiths, il y a eu une semaine samedi dernier. L'enquête s'ouvrira vendredi soir à la cour de comté.

FUNÉRAILLES DU DR CHARLES H. GODIN

Les funérailles du docteur Charles Hector Godin, surintendant des hôpitaux marins du ministère de l'Hygiène, décédé dimanche matin à la suite d'une longue maladie, ont eu lieu ce matin à 7 heures en l'église du Sacrement. Après le service funèbre la dépouille mortelle a été transportée par convoi à Montréal et l'inhumation se fit au cimetière de la Côte des Neiges, dans la sépulture de la famille.

M. l'abbé O'Gorman a chanté le service funèbre, assisté de MM. les abbés Mooney et Curtis comme diacre et sous-diacre. Le T. R. P. A. Le Duc, Régent des études au couvent des dominicains et le R. P. Drouin, O. P., assistaient dans le chœur.

Au nombre des parents et amis qui formaient le cortège nous avons remarqué: MM. L. C. Hemphill, gendre du défunt, le sénateur E. L. Girouard, Ernest Gagnon, J. Brownrigg, G. J. O'Brien, Basil O'Meara, H. B. Hanner, Edouard O'Meara, W. H. Martin, John O'Meara, John Cowan, W. J. Higgerty, F. Martin, Henri Lafrenière, T. J. McDonald, John Lynch, L. E. Côté, Harry O'Brien et plusieurs autres.

Le docteur Godin est décédé à l'âge de 56 ans. En 1916 il fut

Mgr I. DUBOWSKI EST À MONTRÉAL

MONTREAL, 26. — Mgr Ignace Dubowski, décoré par le gouvernement polonais pour la bravoure dont il fit preuve dans le soin des blessés sur le champ de bataille, lors des troubles entre les forces communistes polonaises et russes, au cours des premières années de la révolution russe, est arrivé ici hier. Il est en route pour l'ouest canadien, où il visitera un certain nombre de fermiers polonais.

JEUDI CHEZ Caplan

129-137, rue Rideau
 Les plus nouvelles marchandises — aux plus bas prix.

L'HON. P. HEENAN RÉPOND À L'HON. R. B. BENNETT

WINNIPEG, 26. (S. P. C.) — L'hon. Peter Heenan, ministre du travail, a fait ici hier une déclaration niant qu'il soit opposé à la venue en Canada de moissonneurs anglais. Il fit remarquer qu'il fut mêlé à la conclusion de l'arrangement en vue de faire venir ces moissonneurs. Cette déclaration fut faite en réponse à celle de l'hon. R. B. Bennett, chef conservateur, qui lut, dit-il, que M. Bennett avait porté des accusations de complicité en Grande-Bretagne pour encombrer le Canada de huit mille moissonneurs.

"Je ne sais dit M. Heenan, quel journal a lu M. Bennett, mais il a certainement tort quand il dit que je me suis opposé à l'arrangement en vertu duquel les moissonneurs britanniques sont venus en ce pays. Jamais en aucun temps ni en aucune circonstance je n'ai accusé les autorités britanniques de complicité relativement à l'immigration ou à un autre sujet quelconque. La seule déclaration possible à laquelle pourrait faire allusion M. Bennett est celle faite il y a quelques temps, à savoir que le système de moisson en question était un système de propagande déterminé afin d'entasser les sans travail britanniques en ce pays. Voilà qui est bien différent d'une accusation de complicité, comme le dit M. Bennett."

PIANOS DROITS ET A QUEUE A LOUER

Le splendide Nordheimer

Nordheimer

Sa présentation au public il y a plus de trois-quarts d'un siècle fut un triomphe dans le royaume de la musique. Sa riche tonalité, sa grande souplesse à répondre au jeu du musicien donnèrent de l'inspiration et stimula le progrès dans les raffinements et les améliorations dans la construction des pianos. La suprématie dont il jouit il y a quatre-vingt ans ou plus existe encore aujourd'hui. Tout ce temps durant il fut choisi de préférence par les meilleurs musiciens et amateurs de musique au Canada.

Nous acceptons votre vieux piano, avec un généreux remise, en paiement à compte sur l'achat d'un piano Nordheimer. Vous pourrez profiter, si vous le désirez, de notre mode de paiements échelonnés. Venez ou écrivez pour avoir une brochure descriptive.

Orme's

ORME LIMITED
 The Music Centre
 175 Sparks Street - Queen 6108
 PIANOS VICTROLAS RADIOS

Agences:
 PROF. R. BERRY, 978, rue Wellington, Ottawa.
 W. A. DORION, 24, rue Principale, Hull.

Prochainement! Les Midnight Frolics du Kiwanis ? ? ?

CARNET MONDAIN

Son Excellence la vicomtesse Willingdon s'embarquera aujourd'hui à Québec, à bord de l'Empress of Scotland pour un séjour en Angleterre. Lady Helen Murray, le colonel Murray et le capitaine Dorell Murphy accompagnent lady Willingdon qui reviendra au pays, le 9 novembre, à bord du "Duchess of Atholl".

Son Excellence, le gouverneur-général se rendra en excursion de chasse, dans les Provinces maritimes, accompagné du colonel Snow et du capitaine Rayner, A.D.C.

L'honorable M. et madame Peter Heenan, qui passent quelques jours à Fort-Francis, Ont., reviendront en ville, à la fin de la semaine.

M. et madame O. Provost sont partis pour un voyage à Toronto, Windsor et Détroit.

Le Dr Saint-Jean Desrosiers, de Montréal, s'est embarqué, ces jours derniers, à Québec, à bord de l'Empress of France, pour un séjour prolongé en Europe.

Madame Alphonse Dionne, de Ste-Anne de la Pocatière, passe une quinzaine à Ottawa, l'hôte de M. et de madame J. A. Hudon.

M. et madame L. Desclambault sont partis pour un voyage, à Montréal, Ste-Anne de Bellevue, St-Scholastique et Vankleek-Hill.

M. Ernest St-Amour est de retour d'un voyage de quatre mois, au lac Louise, Alberta.

Mademoiselle Margaret Heenan passe quelques jours à Toronto.

Le Dr et madame W. T. Shirreff sont de retour d'un voyage en auto, à Québec.

Impromptu samedi soir, à la résidence, de M. et de madame E. G. Lachance, pour fêter l'anniversaire de naissance de mademoiselles Fleur-Angé Lachance, d'Ottawa, et Viola Robineau, de Montréal, à qui on présenta de nombreux et jolis cadeaux. Il y eut chant, musique et amusements divers. A minuit, un réveillon fut servi, la table était décorée de fleurs de saison. Étaient présents: M. et Mme E. G. Lachance, M. et Mme Nap. Larocque, Mlle Viola Robineau, de Montréal, Lucienne Robillard, Madeleine Robillard, Denise Vermette, Rebecca Levesque, Blanche Levesque, Rita Cyr, Eva Hinchey, Marguerite Parent, Fleur-Angé Lachance, Grazia Lachance, Lucienne Lachance, Marguerite Lachance, Germaine Lachance, MM.

pour l'ÉPIDERME et les CHEVEUX

servez-vous des exquis

LOTIONS PIVER

essentielle à la toilette estivale



TOUTES les Lotions Piver embellissent et rafraichissent l'épiderme et entretiennent les ondulations de la chevelure. Chacune d'elles a, bien entendu, un parfum différent, et Piver a préparé pour vous une série complète de tous les produits dont vous servez pour votre toilette, imprégnés de votre parfum favori: Pompeia, Fétique, Floramy, Senteur des Prairies, Azurée, Le Trèfle Incarnat, Vivitz, Safranor, Rosiris.

DOUDRES DE TOILETTE

PRÉSENTÉES dans tous les parfums subtils et tenaces de Piver, ces poudres surtintes sont recommandées après le bain ou lorsque l'épiderme est échauffé: Fétique, Pompeia, Le Trèfle Incarnat Azurée et Floramy.



TALCS PIVER

TOUTES et d'odeur exquis — en flacons de verre aux lignes artistiques — ou dans l'étui métallique "Klik-Tite", commode en vacances et dans le sac de voyage.

DANS TOUTS LES MAGASINS ÉLEGANTS

Nous expédions contre envoi de 25c. la Rive d'Basai "Fétique" — Parfum, Sachet, Poudre de Stie

PARFUMERIE L. T. PIVER LIMITEE, MONTREAL

On ne l'a jamais assez répété: il n'y a rien de si infallible que l'instinct de l'impitoyable. Voyez ce qu'elle hait, ce qui la met en colère et ce qu'elle attaque partout avec fureur, c'est la vérité.

DE MAISTRE.

LE DROIT

"L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT"

CALENDRIER

JEUDI, 27 SEPTEMBRE 1928 — 27^e jour de l'année
Lever du soleil 5:45 — Lever de la lune 5:22
Coucher du soleil 5:43 — Coucher de la lune 3:05
QUARANTE-HEURES
Plantagenet, 25, 26 et 27 septembre.
St-André-Avellin, 27, 28 et 29 septembre.
FETE DU JOUR — St. Côme et Damien, frères, martyrs

Journal indépendant en politique et totalement dévoué aux intérêts de l'Eglise et de la Patrie.

Fondé le 27 mars 1918

Publié par le Syndicat d'Œuvres Sociales (Léves)
SIEGE SOCIAL: ANGLE DALHOUSIE ET GEORGES.

Services télégraphiques:

PRESSE ASSOCIEE ET PRESSE CANADIENNE

Correspondants dans les principales villes et les campagnes.

Membre de l'Audit Bureau of Circulations et de l'Association Canadienne des Quotidiens.

ABONNEMENTS

Canada	\$5.00	Etats-Unis	\$ 7.00
Ottawa par poste	6.00	Union Postale	10.00
Canada	\$2.00	Etats-Unis et Union Postale	3.00

OTTAWA, LE 26 SEPTEMBRE 1928

Publicité nécessaire

La puissance de l'annonce. — Pourquoi ne pas s'en servir pour propager les journaux catholiques? — Faux prophètes parmi les journaux? — Le choix qui s'impose.

Il s'est fait, dimanche dernier, dans le diocèse d'Ottawa une bonne et saine publicité en faveur de la presse catholique, et personnellement n'y a trouvé à redire. Il est toujours opportun, en effet, de répandre le journal honnête, franchement catholique et national, propagateur de la vérité et soutien de toutes les œuvres. Ce journal existe. Il a de brillants états de service. Il est devenu partie nécessaire de l'organisme national. Qu'on le lise, qu'on le propage, qu'on l'aide de toutes manières, il n'y a là rien que de naturel.

Une revue française publiait, au mois de mai dernier, les réflexions suivantes sur la publicité: "Un grand pharmacien, qui s'est enrichi en vendant une spécialité assez connue, me confiait: 'Un jour, j'ai voulu faire des économies, et j'ai rogné cent mille francs sur mon budget de publicité; ça m'a coûté plus d'un demi-million! J'ai aussitôt rétabli ce crédit et je m'en suis bien trouvé!'"

"J'ai vu que les procédés de lancement étaient, pour la littérature et le théâtre, les mêmes que l'on emploie dans le commerce: à coup sûr, vous ne pouvez pas imposer un livre sans intérêt ou une pièce sans valeur; vous décuplez seulement la vente d'un livre ou le succès d'une comédie, si vous savez en rappeler sans cesse les titres à la mémoire si vite oublieuse de la clientèle... Le proverbe: 'A bon vin point d'enseigne' est une aimable fumisterie. Et la phrase célèbre: 'La maison ne fait pas de réclame' prouve seulement que cette maison est mal dirigée..."

Il suffit de jeter un coup d'œil autour de soi pour constater les prodiges accomplis par la publicité. Grâce à l'annonce abondante et régulière, d'humiles commerçants ont vu leurs affaires centupler tandis que d'autres, toujours empressés de rogner leurs dépenses de publicité, ont végété ou ont failli.

N'a-t-on pas vu la majorité des journaux mondiaux faire un bruit considérable autour de l'exécution de Sacco et de Vanzetti et ne presque rien dire de la persécution religieuse au Mexique ou des trois millions de victimes de la Russie rouge? Conséquence: la sympathie universelle a été soulevée au profit de ces deux anarchistes tandis que l'opinion publique se désintéressait du sort des Russes et des Mexicains.

On a déjà dit que personne ne sauvera les catholiques en ce pays si les catholiques n'entreprennent pas de se sauver eux-mêmes. Qu'on s'attache donc de plus en plus au journal catholique qui est l'arme par excellence de la défense religieuse, et que tous ceux qui le lisent continuent de faire de la propagande en sa faveur. Qu'ils en parlent, qu'ils l'annoncent, et son succès sera assuré.

D'après les rapports des propagandistes volontaires de dimanche dernier, il semble bien que les principaux ennemis du journal catholique soient les journaux à l'usage des protestants et cette catégorie de journaux, rédigés dans notre langue, qui sous de fausses apparences de catholicisme, pratiquent la plus dangereuse neutralité.

On l'a dit et répété avec raison: ce n'est pas aux catholiques à faire la clientèle des journaux protestants. D'ailleurs nous serions bien étonnés de voir les protestants acheter régulièrement nos journaux et cela ne se fait pas. Soyons donc aussi logiques que nos concitoyens d'autre langue et d'autre religion, et réservons notre argent et notre sympathie pour nos journaux.

Quant aux autres, ils ne sont pas de notre région et nous ne leur devons rien. S. G. Mgr l'administrateur du diocèse de Montréal les a déjà dénoncés nommément. Il a dévoilé leur hypocrisie qui consiste à publier en évidence des vies et des images de saints, des portraits d'évêques, de cardinaux, de papes, et de leur accoler des récits de meurtres et des portraits de criminels.

De plus, ces journaux traitent rarement des questions religieuses et nationales; ils laissent volontairement dans l'oubli les problèmes les plus vifs qui nous intéressent en qualité de catholiques et de Canadiens-français. Ces journaux ne font pas réfléchir et n'instruisent pas; ils développent chez leurs lecteurs, l'indifférence, la veulerie, la stupidité.

Un journal catholique n'a pas le droit d'être neutre entre la vérité et l'erreur, entre le bien et le mal.

Charles GAUTIER.

L'INDUSTRIE DU CIMENT

La Commission fédérale du tarif a repris hier ses séances, interrompues depuis juin dernier. La première cause qu'elle a entendue est celle de l'industrie du ciment au Canada, qui jouit de droits protecteurs dans notre politique douanière.

Le conseil canadien d'agriculture, représenté devant la Commission par M. A. E. Darby, et la Ligue des consommateurs de l'ouest, représentée à son tour par M. R. J. Deachman, ont contesté la nécessité de ces droits protecteurs. Les compagnies intéressées, surtout la Canada Cement, qui contrôle les huit neuvièmes de la production canadienne du ciment, se sont défendues avec acharnement. Les deux parties ont fait imprimer des informations très élaborées dont elles ont tiré des conclusions naturellement aux antipodes.

Toute la discussion a porté sur le grand principe économique de la production tarifaire. Le principe, envisagé indépendamment des circonstances de son application, ressemble passablement aux langues d'Esop: il peut accomplir beaucoup de bien ici, et tout à côté causer beaucoup de mal. Il arrive sou-

du baril de ciment au Canada — frappent ces importations. Les compagnies canadiennes en profitent pour tirer tout l'avantage possible de cette marge, et la digne tarifaire n'a fait, comme dans le cas des barrages pour les fleuves, qu'élever le niveau des prix.

La Canada Cement, qui existe depuis 1909, n'est certainement plus dans son enfance. Passe-t-elle par une crise? L'an dernier ses profits clairs, tels que donnés dans une circulaire financière qui sollicite l'achat de actions de cette compagnie, étaient de quatre millions et demi pour un capital qui ne dépasse pas 30 millions de dollars! Depuis 1909, c'est-à-dire en 18 années, les profits clairs de la compagnie, suivant la même circulaire, ont été de 52 millions de dollars!

A présent qu'est-ce que coûte au consommateur canadien le droit de 8 sous le cent livres qui frappe les importations? Pour calculer ce montant il faut tenir compte, en plus de ce droit, de l'augmentation correspondante qu'il a provoquée sur les produits canadiens dans nos marchés domestiques. C'est comme si le droit de 8 sous le cent livres frappait toute la consommation canadienne de ciment. En 1926, suivant les chiffres de la statistique, ce montant aurait été de près de deux millions et demi. C'est donc, bon an, mal an, le prix du cadeau que le tarif protecteur du ciment oblige le consommateur canadien à faire au producteur de chez nous!

Les revenus clairs de la compagnie Canada Cement ont été, en 1926, de près de quatre millions. Enlevez le "cadeau" et il reste encore tout près d'un million et trois quarts de profits, ce qui est de 6 à sept pour cent sur le capital investi.

Ce cadeau annuel a-t-il profité aux actionnaires de la Canada Cement?

Voyons un peu l'histoire de cette compagnie: en 1909 il y eut un grand "merger", et onze compagnies se rangèrent sous une même administration. Des actions qui ont été mises sur le marché les préférentielles se vendaient au pair et les ordinaires n'avaient aucune valeur nominale. Leur valeur future dépendrait des profits éventuels de l'entreprise. En 1927 il y eut grande réorganisation. La nouvelle compagnie Canada Cement a racheté les actions préférentielles à \$125 l'une, et les actions ordinaires à \$250 l'unité. Puis le procédé de 1909 fut repris: on a mis sur le marché 600,000 actions ordinaires sans valeur nominale, et aujourd'hui la valeur sur le marché de ces actions est d'environ \$35.00.

La compagnie en question n'a donc jamais eu de grosses misères. Dès le commencement elle a prévu des profits considérables, et ce qui plus est, les a réalisés. Mais le tarif protecteur dont elle jouit a sans doute joué un grand rôle dans l'histoire de ces dividendes importants.

Or ce tarif n'a pas pour but d'accumuler des dividendes en faveur d'un petit groupe d'actionnaires d'une entreprise, mais de soutenir une entreprise chancelante.

Charles MICHAUD.

AU JOUR LE JOUR

La bonne entente.

Le gouvernement de la Saskatchewan choisit la meilleure manière de travailler à la bonne entente entre les Canadiens français et les Canadiens anglais de sa province: pas de paroles sonores, mais des actes.

Un ordre, passé en conseil approuve l'adoption d'une série de manuels français pour l'usage des écoles de la province. Ces livres avaient été recommandés par l'honorable M. J. L. Gardiner, premier ministre de la Saskatchewan et ministre du département de l'éducation.

Cette conduite marque un pas dans la bonne direction.

Représentations classiques.

La Comédie-française végétait ordinairement pendant les mois d'été, à Paris. Comment amener l'or dans les coffres pendant cette saison? Le directeur songea, en 1925, à donner la représentation de pièces classiques. Donc, cette année-là, il en offrit neuf au public. Le succès dépassa les espérances.

La Comédie-française encaissa un demi-million au cours de l'été. On recommença en 1928: même succès. Cette expérience, à l'encontre du préjugé, prouve que le théâtre classique trouve encore de nombreux admirateurs. Cela se comprend facilement. Parce que les pièces classiques montrent l'âme humaine, éternelle, dans l'expression de ses grands sentiments d'amour de la patrie, de la famille, de la religion, qui agitent tous les cœurs, le public sait les comprendre et les apprécier.

Puisque le public aime ce théâtre, celui-ci pourrait servir de contre-influence aux représentations mélodramatiques, fades, bouffonnes, grivoises, risquées, à Montréal, il y a quelques années.

Pourquoi n'imiterions-nous point la Comédie-française?

La peur des imbéciles.

Dans l'"Impartial français", M. G. de la Fouchardière analyse les ressorts de l'action dans le monde. Il n'y voit qu'une force impulsive et répulsive: c'est la peur. M. de la Fouchardière moralise à la Rochefoucauld.

"Dans la jungle, comme dans le vaste monde habité par les hommes, dans notre siècle de terreur civilisée, comme aux temps de la barbarie candide, chaque être vivant, dit-il, marche d'un pas craintif, épie l'ombre devant lui, et poursuit sa proie en regardant en arrière, car chacun sait qu'il est le chasseur d'un gibier mieux armé."

"Mais les civilisés, par surcroît, regardent avec angoisse autour d'eux et en eux-mêmes, ayant peur de ce que peuvent penser d'eux des personnes plus intelligentes et mieux vêtues, et que, par conséquent, ils instituent leurs juges; ayant peur surtout de ne pas penser comme la majorité des imbéciles."

sa les espérances. La Comédie-française encaissa un demi-million au cours de l'été. On recommença en 1928: même succès.

Cette expérience, à l'encontre du préjugé, prouve que le théâtre classique trouve encore de nombreux admirateurs. Cela se comprend facilement. Parce que les pièces classiques montrent l'âme humaine, éternelle, dans l'expression de ses grands sentiments d'amour de la patrie, de la famille, de la religion, qui agitent tous les cœurs, le public sait les comprendre et les apprécier.

Puisque le public aime ce théâtre, celui-ci pourrait servir de contre-influence aux représentations mélodramatiques, fades, bouffonnes, grivoises, risquées, à Montréal, il y a quelques années.

Pourquoi n'imiterions-nous point la Comédie-française?

La peur des imbéciles.

Dans l'"Impartial français", M. G. de la Fouchardière analyse les ressorts de l'action dans le monde. Il n'y voit qu'une force impulsive et répulsive: c'est la peur. M. de la Fouchardière moralise à la Rochefoucauld.

"Dans la jungle, comme dans le vaste monde habité par les hommes, dans notre siècle de terreur civilisée, comme aux temps de la barbarie candide, chaque être vivant, dit-il, marche d'un pas craintif, épie l'ombre devant lui, et poursuit sa proie en regardant en arrière, car chacun sait qu'il est le chasseur d'un gibier mieux armé."

"Mais les civilisés, par surcroît, regardent avec angoisse autour d'eux et en eux-mêmes, ayant peur de ce que peuvent penser d'eux des personnes plus intelligentes et mieux vêtues, et que, par conséquent, ils instituent leurs juges; ayant peur surtout de ne pas penser comme la majorité des imbéciles."

Sans trop généraliser, M. de la Fouchardière a raison. Cette peur des imbéciles est répandue plus qu'on ne le pense.

Même au Canada, beaucoup en sont affectés. On a peur de la pensée des autres; si l'on se résout à réfléchir dans l'intime de son esprit, on verrouille ses pensées de craintes qu'elles ne transpirent au dehors, et l'on tremble; les uns, las de cette inquiétude, se contentent de n'en pas avoir et tremblent encore à la pensée de celles qu'on pourrait leur prêter.

Contre la peine de mort.

L'Angleterre va-t-elle abolir la peine de mort? Une requête sera lancée par le Conseil National à cet effet. Des formules seront distribuées par lesquelles on espère connaître l'opinion du public sur cette question.

En marge de cette campagne, sir Herbert Samuel, ancien secrétaire de l'Intérieur, écrit un article dans l'"Evening News". Il ne croit pas à l'efficacité de la peine capitale pour obtenir la répression des crimes. Il cite l'exemple de certains pays du nord de l'Europe, de la Belgique, de l'Amérique du sud et de l'Amérique centrale, où la peine de mort a été abolie sans que le nombre des crimes n'ait été augmenté. D'après sir Herbert Samuel, celui-ci aurait même été diminué.

Que valent ces statistiques? Nous l'ignorons. Nous les supposons exactes pour le moment. Que prouvent-elles? L'inutilité totale de la peine de mort? Non. Car, ne l'oublions point, la peine de mort est autant un acte de justice qu'un moyen de protéger la sécurité publique. Que la sécurité publique soit sauve, reste-t-elle toujours l'acte de justice. Or, pour punir celui qui a enlevé la vie à son prochain, il n'y a jamais d'autres moyens de conserver la parfaite égalité entre le crime et le châtiment que la peine capitale. C'est pourquoi celle-ci ne saurait être abolie. Si elle l'est, c'est au mépris de la justice.

C. L'H.

SYMPATHIE DE GEORGE V

LONDRES, 26 — Le roi a envoyé au président Coolidge un télégramme exprimant sa sympathie à la population américaine pour les sinistres de l'ouragan tropical. Dit le "messenger": "Je désire exprimer à vous-même et par vous, comme un intermédiaire au peuple américain, mes sincères condoléances sur le désastre qui a récemment frappé Porto Rico, les îles Vierges et l'Etat de la Floride, à la suite du récent ouragan, ainsi que ma sympathie à tous ceux qui en ont souffert."

LA "NATIONALISATION" DE L'ENSEIGNEMENT

L'école laïque ne saurait être nationale.

Depuis plusieurs années déjà, mais surtout en ces derniers temps, les tenants de l'école laïque réclament l'établissement d'une Ecole nationale, d'une éducation nationale, d'un ministère de l'Éducation nationale. Ces aspirations, se transformant de plus en plus en projets précis, ont inspiré les rapports sur l'Instruction publique de M. Ducois, qui se sont succédé année par année depuis 1924, et les vœux émis par le syndicat dit national des instituteurs publics, de 1927 et 1928. M. Herriot, de son côté, a déclaré à tout propos, dans ses discours officiels, les beautés de l'école nationale et en annonce l'avènement préparé par ses soins. Partisans déclarés de l'école unique et du monopole anticlérical aux opportunistes, modérés radicalisés, se défendant de réclamer la suppression de la liberté d'enseignement, s'accordent à demander l'école nationale.

Il est donc nécessaire de bien voir ce que cache ce grand mot et de voir ce que ne peut pas être, et ce que serait en réalité, ce système scolaire universel que l'on décoré du beau nom d'École nationale.

L'école nationale ne peut pas être l'école réunissant tous les Français qui composent la nation. Le preuve en a été faite au cours de ces cinquante dernières années. Jules Ferry avait prétendu que, neutre, l'école laïque qu'il instituait serait également accueillante à toutes les confessions religieuses, qu'elles seraient également respectées, et que incroyants et croyants y enverraient avec le même empressement leurs enfants.

Nous trouvons la même prétention dans cette affirmation votée l'année dernière par le Congrès du syndicat national des instituteurs laïques, lequel (on ne saurait trop le rappeler) groupe la grande majorité des maîtres de l'enseignement primaire laïque et est affilié à la C. G. T. socialiste:

"Le syndicat national affirme hautement que l'école publique, respectueuse de toutes les convictions religieuses et politiques, est la meilleure garantie des libertés individuelles de pensée et de conscience des enfants et des parents."

Or, ces affirmations sont mensongères, car elles nient la réalité. C'est un fait que l'école publique depuis qu'elle existe, a été la principale cause de division des Français; qu'elle a dressé contre l'Eglise la doctrine laïque, qui est non seulement la négation de la morale transcendantale, mais la négation du dogme et de la morale transcendantale. C'est un fait qu'à plusieurs reprises, et notamment lorsque l'épiscopat tout entier condamnait une douzaine de livres imposés aux enfants des écoles, l'Eglise a déclaré que l'école publique faisait oeuvre d'irréligion. C'est un fait que partout où ils en ont le moyen et si la Répartition proportionnelle scolaire leur en donnait les moyens ils le feraient partout) les catholiques créent et maintiennent coûte que coûte des écoles libres, parce que leurs croyances ne sont pas respectées à l'école publique.

C'est un fait aussi que les convictions politiques des parents y sont aussi peu respectées que leurs convictions religieuses, puisque la majorité des maîtres, étant affiliés au socialisme, y donnent trop souvent un enseignement plus ou moins teinté de socialisme. Trop nombreux sont les maîtres socialistes ou communistes qui blessent même les sentiments patriotiques des familles, au lieu de les inculquer aux enfants.

On nous objecte que nous avons tort d'être mécontents, et on nous accuse de parti pris parce qu'il plaît à des francs-maçons, à des athées ou à des indifférents de dire que tout va bien. Il est trop facile de répondre que ce ne sont pas ceux qui n'ont pas de sentiments religieux qui peuvent se sentir blessés dans ces mêmes sentiments, qu'en ce qui concerne la religion ils sont des aveugles voulant dissenter de couleurs et des sourds prétendant analyser des sons. Ce sont les catholiques et leurs chefs, les évêques, qui ont le droit de se plaindre, parce qu'ils ont une pareille matière, parce que, étant croyants, ils souffrent dans leurs croyances quand elles sont méprisées ou attaquées.

Or, à maintes reprises il l'ont proclamé, et dès lors c'est un fait qu'aucune dérogation ne peut supprimer, que l'école publique n'est pas respectueuse de croyances religieuses et de convictions politiques, et ne saurait réunir l'assentiment et la sympathie de tous et, à ce titre, être nationale.

Elle n'est pas nationale non plus parce qu'elle n'apporte pas une doctrine positive acceptable par la nation tout entière, et même par l'ensemble de ses maîtres. Son essence est d'être négative, car la laïcité qui lui sert d'inspiration, ne prétend pas définir, n'est, en somme, qu'une négation.

Quand elle veut passer à l'affirmation, c'est-à-dire donner à la nation des idées précises et des préceptes pour sa conduite dans la vie individuelle, familiale et sociale, elle ne présente qu'un chaos de doctrines contradictoires. Depuis qu'elle a éliminé la "vieille morale de nos pères", pour employer l'expression de Jules Ferry, et qui, en somme, était la morale du D-calogue et de l'Évangile, présentée par le catholicisme, elle est encore à la recherche d'une morale, et nous avons vu se succéder d'enseigner à la fois les morales de l'intérêt, du plaisir, de la solidarité, de la révolution, pour aboutir à la morale sociologique, qui est en réalité la négation de la morale, ou, pour employer l'expression dont se servait, il y a déjà plus de vingt ans, un philosophe qui n'était pas chrétien, Alfred Fouillée, la démission de la morale.

Les doctrines sociales de l'école publique présentent le même chaos quand, des dénégations, elle veut passer à l'affirmation. Sans doute, elle falsifie l'histoire, par le mensonge ou la dissimulation, pour jeter un discrédit injuste sur les siècles passés et les doctrines dont ils s'inspiraient; mais quand elle veut guider le siècle présent, que lui présente-t-elle? Ici, une adoration béante de l'Etat et des majorités issues du suffrage universel, elle veut passer à l'affirmation. Sans doute, elle falsifie l'histoire, par le mensonge ou la dissimulation, pour jeter un discrédit injuste sur les siècles passés et les doctrines dont ils s'inspiraient; mais quand elle veut guider le siècle présent, que lui présente-t-elle? Ici, une adoration béante de l'Etat et des majorités issues du suffrage universel, elle veut passer à l'affirmation. Sans doute, elle falsifie l'histoire, par le mensonge ou la dissimulation, pour jeter un discrédit injuste sur les siècles passés et les doctrines dont ils s'inspiraient; mais quand elle veut guider le siècle présent, que lui présente-t-elle? Ici, une adoration béante de l'Etat et des majorités issues du suffrage universel, elle veut passer à l'affirmation. Sans doute, elle falsifie l'histoire, par le mensonge ou la dissimulation, pour jeter un discrédit injuste sur les siècles passés et les doctrines dont ils s'inspiraient; mais quand elle veut guider le siècle présent, que lui présente-t-elle? Ici, une adoration béante de l'Etat et des majorités issues du suffrage universel, elle veut passer à l'affirmation. Sans doute, elle falsifie l'histoire, par le mensonge ou la dissimulation, pour jeter un discrédit injuste sur les siècles passés et les doctrines dont ils s'inspiraient; mais quand elle veut guider le siècle présent, que lui présente-t-elle? Ici, une adoration béante de l'Etat et des majorités issues du suffrage universel, elle veut passer à l'affirmation. Sans doute, elle falsifie l'histoire, par le mensonge ou la dissimulation, pour jeter un discrédit injuste sur les siècles passés et les doctrines dont ils s'inspiraient; mais quand elle veut guider le siècle présent, que lui présente-t-elle? Ici, une adoration béante de l'Etat et des majorités issues du suffrage universel, elle veut passer à l'affirmation. Sans doute, elle falsifie l'histoire, par le mensonge ou la dissimulation, pour jeter un discrédit injuste sur les siècles passés et les doctrines dont ils s'inspiraient; mais quand elle veut guider le siècle présent, que lui présente-t-elle? Ici, une adoration béante de l'Etat et des majorités issues du suffrage universel, elle veut passer à l'affirmation. Sans doute, elle falsifie l'histoire, par le mensonge ou la dissimulation, pour jeter un discrédit injuste sur les siècles passés et les doctrines dont ils s'inspiraient; mais quand elle veut guider le siècle présent, que lui présente-t-elle? Ici, une adoration béante de l'Etat et des majorités issues du suffrage universel, elle veut passer à l'affirmation. Sans doute, elle falsifie l'histoire, par le mensonge ou la dissimulation, pour jeter un discrédit injuste sur les siècles passés et les doctrines dont ils s'inspiraient; mais quand elle veut guider le siècle présent, que lui présente-t-elle? Ici, une adoration béante de l'Etat et des majorités issues du suffrage universel, elle veut passer à l'affirmation. Sans doute, elle falsifie l'histoire, par le mensonge ou la dissimulation, pour jeter un discrédit injuste sur les siècles passés et les doctrines dont ils s'inspiraient; mais quand elle veut guider le siècle présent, que lui présente-t-elle? Ici, une adoration béante de l'Etat et des majorités issues du suffrage universel, elle veut passer à l'affirmation. Sans doute, elle falsifie l'histoire, par le mensonge ou la dissimulation, pour jeter un discrédit injuste sur les siècles passés et les doctrines dont ils s'inspiraient; mais quand elle veut guider le siècle présent, que lui présente-t-elle? Ici, une adoration béante de l'Etat et des majorités issues du suffrage universel, elle veut passer à l'affirmation. Sans doute, elle falsifie l'histoire, par le mensonge ou la dissimulation, pour jeter un discrédit injuste sur les siècles passés et les doctrines dont ils s'inspiraient; mais quand elle veut guider le siècle présent, que lui présente-t-elle? Ici, une adoration béante de l'Etat et des majorités issues du suffrage universel, elle veut passer à l'affirmation. Sans doute, elle falsifie l'histoire, par le mensonge ou la dissimulation, pour jeter un discrédit injuste sur les siècles passés et les doctrines dont ils s'inspiraient; mais quand elle veut guider le siècle présent, que lui présente-t-elle? Ici, une adoration béante de l'Etat et des majorités issues du suffrage universel, elle veut passer à l'affirmation. Sans doute, elle falsifie l'histoire, par le mensonge ou la dissimulation, pour jeter un discrédit injuste sur les siècles passés et les doctrines dont ils s'inspiraient; mais quand elle veut guider le siècle présent, que lui présente-t-elle? Ici, une adoration béante de l'Etat et des majorités issues du suffrage universel, elle veut passer à l'affirmation. Sans doute, elle falsifie l'histoire, par le mensonge ou la dissimulation, pour jeter un discrédit injuste sur les siècles passés et les doctrines dont ils s'inspiraient; mais quand elle veut guider le siècle présent, que lui présente-t-elle? Ici, une adoration béante de l'Etat et des majorités issues du suffrage universel, elle veut passer à l'affirmation. Sans doute, elle falsifie l'histoire, par le mensonge ou la dissimulation, pour jeter un discrédit injuste sur les siècles passés et les doctrines dont ils s'inspiraient; mais quand elle veut guider le siècle présent, que lui présente-t-elle? Ici, une adoration béante de l'Etat et des majorités issues du suffrage universel, elle veut passer à l'affirmation. Sans doute, elle falsifie l'histoire, par le mensonge ou la dissimulation, pour jeter un discrédit injuste sur les siècles passés et les doctrines dont ils s'inspiraient; mais quand elle veut guider le siècle présent, que lui présente-t-elle? Ici, une adoration béante de l'Etat et des majorités issues du suffrage universel, elle veut passer à l'affirmation. Sans doute, elle falsifie l'histoire, par le mensonge ou la dissimulation, pour jeter un discrédit injuste sur les siècles passés et les doctrines dont ils s'inspiraient; mais quand elle veut guider le siècle présent, que lui présente-t-elle? Ici, une adoration béante de l'Etat et des majorités issues du suffrage universel, elle veut passer à l'affirmation. Sans doute, elle falsifie l'histoire, par le mensonge ou la dissimulation, pour jeter un discrédit injuste sur les siècles passés et les doctrines dont ils s'inspiraient; mais quand elle veut guider le siècle présent, que lui présente-t-elle? Ici, une adoration béante de l'Etat et des majorités issues du suffrage universel, elle veut passer à l'affirmation. Sans doute, elle falsifie l'histoire, par le mensonge ou la dissimulation, pour jeter un discrédit injuste sur les siècles passés et les doctrines dont ils s'inspiraient; mais quand elle veut guider le siècle présent, que lui présente-t-elle? Ici, une adoration béante de l'Etat et des majorités issues du suffrage universel, elle veut passer à l'affirmation. Sans doute, elle falsifie l'histoire, par le mensonge ou la dissimulation, pour jeter un discrédit injuste sur les siècles passés et les doctrines dont ils s'inspiraient; mais quand elle veut guider le siècle présent, que lui présente-t-elle? Ici, une adoration béante de l'Etat et des majorités issues du suffrage universel, elle veut passer à l'affirmation. Sans doute, elle falsifie l'histoire, par le mensonge ou la dissimulation, pour jeter un discrédit injuste sur les siècles passés et les doctrines dont ils s'inspiraient; mais quand elle veut guider le siècle présent, que lui présente-t-elle? Ici, une adoration béante de l'Etat et des majorités issues du suffrage universel, elle veut passer à l'affirmation. Sans doute, elle falsifie l'histoire, par le mensonge ou la dissimulation, pour jeter un discrédit injuste sur les siècles passés et les doctrines dont ils s'inspiraient; mais quand elle veut guider le siècle présent, que lui présente-t-elle? Ici, une adoration béante de l'Etat et des majorités issues du suffrage universel, elle veut passer à l'affirmation. Sans doute, elle falsifie l'histoire, par le mensonge ou la dissimulation, pour jeter un discrédit injuste sur les siècles passés et les doctrines dont ils s'inspiraient; mais quand elle veut guider le siècle présent, que lui présente-t-elle? Ici, une adoration béante de l'Etat et des majorités issues du suffrage universel, elle veut passer à l'affirmation. Sans doute, elle falsifie l'histoire, par le mensonge ou la dissimulation, pour jeter un discrédit injuste sur les siècles passés et les doctrines dont ils s'inspiraient; mais quand elle veut guider le siècle présent, que lui présente-t-elle? Ici, une adoration béante de l'Etat et des majorités issues du suffrage universel, elle veut passer à l'affirmation. Sans doute, elle falsifie l'histoire, par le mensonge ou la dissimulation, pour jeter un discrédit injuste sur les siècles passés et les doctrines dont ils s'inspiraient; mais quand elle veut guider le siècle présent, que lui présente-t-elle? Ici, une adoration béante de l'Etat et des majorités issues du suffrage universel, elle veut passer à l'affirmation. Sans doute, elle falsifie l'histoire, par le mensonge ou la dissimulation, pour jeter un discrédit injuste sur les siècles passés et les doctrines dont ils s'inspiraient; mais quand elle veut guider le siècle présent, que lui présente-t-elle? Ici, une adoration béante de l'Etat et des majorités issues du suffrage universel, elle veut passer à l'affirmation. Sans doute, elle falsifie l'histoire, par le mensonge ou la dissimulation, pour jeter un discrédit injuste sur les siècles passés et les doctrines dont ils s'inspiraient; mais quand elle veut guider le siècle présent, que lui présente-t-elle? Ici, une adoration béante de l'Etat et des majorités issues du suffrage universel, elle veut passer à l'affirmation. Sans doute, elle falsifie l'histoire, par le mensonge ou la dissimulation, pour jeter un discrédit injuste sur les siècles passés et les doctrines dont ils s'inspiraient; mais quand elle veut guider le siècle présent, que lui présente-t-elle? Ici, une adoration béante de l'Etat et des majorités issues du suffrage universel, elle veut passer à l'affirmation. Sans doute, elle falsifie l'histoire, par le mensonge ou la dissimulation, pour jeter un discrédit injuste sur les siècles passés et les doctrines dont ils s'inspiraient; mais quand elle veut guider le siècle présent, que lui présente-t-elle? Ici, une adoration béante de l'Etat et des majorités issues du suffrage universel, elle veut passer à l'affirmation. Sans doute, elle falsifie l'histoire, par le mensonge ou la dissimulation, pour jeter un discrédit injuste sur les siècles passés et les doctrines dont ils s'inspiraient; mais quand elle veut guider le siècle présent, que lui présente-t-elle? Ici, une adoration béante de l'Etat et des majorités issues du suffrage universel, elle veut passer à l'affirmation. Sans doute, elle falsifie l'histoire, par le mensonge ou la dissimulation, pour jeter un discrédit injuste sur les siècles passés et les doctrines dont ils s'inspiraient; mais quand elle veut guider le siècle présent, que lui présente-t-elle? Ici, une adoration béante de l'Etat et des majorités issues du suffrage universel, elle veut passer à l'affirmation. Sans doute, elle falsifie l'histoire, par le mensonge ou la dissimulation, pour jeter un discrédit injuste sur les siècles passés et les doctrines dont ils s'inspiraient; mais quand elle veut guider le siècle présent, que lui présente-t-elle? Ici, une adoration béante de l'Etat et des majorités issues du suffrage universel, elle veut passer à l'affirmation. Sans doute, elle falsifie l'histoire, par le mensonge ou la dissimulation, pour jeter un discrédit injuste sur les siècles passés et les doctrines dont ils s'inspiraient; mais quand elle veut guider le siècle présent, que lui présente-t-elle? Ici, une adoration béante de l'Etat et des majorités issues du suffrage universel, elle veut passer à l'affirmation. Sans doute, elle falsifie l'histoire, par le mensonge ou la dissimulation, pour jeter un discrédit injuste sur les siècles passés et les doctrines dont ils s'inspiraient; mais quand elle veut guider le siècle présent, que lui présente-t-elle? Ici, une adoration béante de l'Etat et des majorités issues du suffrage universel, elle veut passer à l'affirmation. Sans doute, elle falsifie l'histoire, par le mensonge ou la dissimulation, pour jeter un discrédit injuste sur les siècles passés et les doctrines dont ils s'inspiraient; mais quand elle veut guider le siècle présent, que lui présente-t-elle? Ici, une adoration béante de l'Etat et des majorités issues du suffrage universel, elle veut passer à l'affirmation. Sans doute, elle falsifie l'histoire, par le mensonge ou la dissimulation, pour jeter un discrédit injuste sur les siècles passés et les doctrines dont ils s'inspiraient; mais quand elle veut guider le siècle présent, que lui présente-t-elle? Ici, une adoration béante de l'Etat et des majorités issues du suffrage universel, elle veut passer à l'affirmation. Sans doute, elle falsifie l'histoire, par le mensonge ou la dissimulation, pour jeter un discrédit injuste sur les siècles passés et les doctrines dont ils s'inspiraient; mais quand elle veut guider le siècle présent, que lui présente-t-elle? Ici, une adoration béante de l'Etat et des majorités issues du suffrage universel, elle veut passer à l'affirmation. Sans doute, elle falsifie l'histoire, par le mensonge ou la dissimulation, pour jeter un discrédit injuste sur les siècles passés et les doctrines dont ils s'inspiraient; mais quand elle veut guider le siècle présent, que lui présente-t-elle? Ici, une adoration béante de l'Etat et des majorités issues du suffrage universel, elle veut passer à l'affirmation. Sans doute, elle falsifie l'histoire, par le mensonge ou la dissimulation, pour jeter un discrédit injuste sur les siècles passés et les doctrines dont ils s'inspiraient; mais quand elle veut guider le siècle présent, que lui présente-t-elle? Ici, une adoration béante de l'Etat et des majorités issues du suffrage universel, elle veut passer à l'affirmation. Sans doute, elle falsifie l'histoire, par le mensonge ou la dissimulation, pour jeter un discrédit injuste sur les siècles passés et les doctrines dont ils s'inspiraient; mais quand elle veut guider le siècle présent, que lui présente-t-elle? Ici, une adoration béante de l'Etat et des majorités issues du suffrage universel, elle veut passer à l'affirmation. Sans doute, elle falsifie l'histoire, par le mensonge ou la dissimulation, pour jeter un discrédit injuste sur les siècles passés et les doctrines dont ils s'inspiraient; mais quand elle veut guider le siècle présent, que lui présente-t-elle? Ici, une adoration béante de l'Etat et des majorités issues du suffrage universel, elle veut passer à l'affirmation. Sans doute, elle falsifie l'histoire, par le mensonge ou la dissimulation, pour jeter un discrédit injuste sur les siècles passés et les doctrines dont ils s'inspiraient; mais quand elle veut guider le siècle présent, que lui présente-t-elle? Ici, une adoration béante de l'Etat et des majorités issues du suffrage universel, elle veut passer à l'affirmation. Sans doute, elle falsifie l'histoire, par le mensonge ou la dissimulation, pour jeter un discrédit injuste sur les siècles passés et les doctrines dont ils s'inspiraient; mais quand elle veut guider le siècle présent, que lui présente-t-elle? Ici, une adoration béante de l'Etat et des majorités issues du suffrage universel, elle